

IDENTITÉ				165470
SUITE À UN AVIS DU		2014 03 23 ANNÉE MOIS JOUR	NUMÉRO DE L'AVIS A - 322930	
Prénom à la naissance Marco		Nom à la naissance LAPLANTE		Date de naissance 1960 09 15 ANNÉE MOIS JOUR
Sexe Masculin	Municipalité de résidence Gatineau		Province Québec	Pays Canada
Prénom de la mère N/D	Nom de la mère à la naissance N/D		Prénom du père N/D	Nom du père N/D

DÉCÈS			
Lieu du décès Déterminé	Nom du lieu Carrière Morrisson		Municipalité du décès Wakefield
DATE DU DÉCÈS Déterminée 2014 03 23 ANNÉE MOIS JOUR		HEURE DU DÉCÈS Indéterminée HR MN	

CAUSE PROBABLE DE DÉCÈS :

Noyade
(Durant plongée sous-marine sous glace)

EXPOSÉ DES CAUSES :

- Identification visuelle par des proches.
- Examen externe ne montre pas de signes de violence. Il existe une congestion pulmonaire importante et l'évidence de spume rosée.
- Examen interne pratiquée au LSJML ne montre pas de lésions traumatiques sur le corps. De la spume est toujours visible à la bouche. Il n'y a pas d'évidence d'embolie gazeuse à la radiographie. L'examen interne ne montre pas de fractures. Les poumons pèsent 1810 grammes; ils sont distendus et suggestif de noyade. Le cœur montre une maladie cardiaque athérosclérotique modérée allant jusqu'à 70% d'occlusion des artères coronaires. Le foie et les reins sont congestifs. Il n'y a pas de signes d'emphysème sous-cutané. Les tympanes sont intacts.
- Une enquête détaillée est faite par la police de la MRC des Collines.

AUTRES RAPPORTS :

Recherche d'alcool, de drogues habituelles et d'abus : négative.

CIRCONSTANCES DU DÉCÈS :

Monsieur était peu expérimenté à la plongée sous-glace et c'était sa première sortie de l'année; il n'était pas certifié pour ce type de plongée. Il plonge avec deux autres copains et s'éloigne à environ 125 pieds à une profondeur pouvant atteindre plus que 120 pieds. Environ à 10 minutes dans la plongée, il semble en panique. On note qu'il a déjà consommé plus de la moitié de son air. On le remonte à 35 pieds, semble OK et se dirigera vers un trou de sortie. On le perd de vue rapidement. On le cherche et il n'est pas au trou de sortie. On le cherche tant à l'extérieur de l'eau que dans l'eau. Des témoins participent à la recherche; monsieur Laplante est retrouvé apparemment mort non loin d'un trou de sortie. On tentera des manœuvres mais le décès sera officialisé au CH.

COMMENTAIRES :

L'examen détaillé des équipements de plongée sous-marine de la victime démontrent que ceux-ci étaient sécuritaires et fonctionnels : ils ne sont pas en cause dans l'accident. Monsieur était connu comme consommant beaucoup d'oxygène durant ses plongées : il paniquait facilement et hyper ventilait.

CONCLUSION :

Mort accidentelle en plongée sous-marine sous glace.

IDENTIFICATION DU CORONER	
Prénom du coronier Paul G	Nom du coronier Dionne
Je soussigné, coronier, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi	
J'AI SIGNÉ À : Gatineau	CE 3 octobre 2014
	